

MONITEUR-EDUCATEUR – ANNEXE I : REFERENTIEL PROFESSIONNEL

1.1 – DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée. Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Le moniteur-éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes..). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

Le moniteur-éducateur intervient dans des contextes différents :

Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes, organise et anime leur quotidien, en les accompagnant dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie.

Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion. Par son accompagnement quotidien, conduit dans une visée de socialisation et d'intégration, le moniteur-éducateur aide à améliorer l'adaptation sociale de ces personnes.

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusive dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

MONITEUR – EDUCATEUR – ANNEXE I : REFERENTIEL PROFESSIONNEL

1.2 – REFERENTIEL FONCTIONS / ACTIVITES

Exercice d'une relation éducative au sein d'un espace collectif	Animation et organisation de la vie quotidienne dans une visée de socialisation et d'intégration	Participation au dispositif institutionnel
<p>Engage et s'inscrit dans une relation avec chaque personne par la disponibilité à l'autre, l'écoute, l'observation, la compréhension</p> <ul style="list-style-type: none"> - se rend disponible et partage des moments individuels et collectifs de la vie quotidienne - "suscite" la rencontre et se montre attentif aux capacités des personnes dans toutes leurs formes d'expression - veille à l'intégrité physique et morale des personnes dont il a la charge - préserve l'intimité et la vie privée des personnes <p>Contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - observe et comprend la situation des personnes accompagnées - situe la particularité des personnes dans un contexte social et familial - prend en compte le projet des personnes et leur désir dans l'élaboration des actions éducatives <p>Œuvre au développement des potentialités et à la compensation des difficultés des personnes dont il a la charge</p> <ul style="list-style-type: none"> - développe l'estime de soi par la valorisation, - prend en compte les besoins essentiels et fondamentaux, - prend en compte la singularité, les rythmes et les attentes des personnes - assure une fonction de repère et d'étayage - veille à la sécurité physique des personnes <p>Interroge et réajuste ses pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'interroge et interroge les dimensions éthiques ou déontologiques impliquées dans les pratiques - exerce un sens critique et participe en équipe à l'analyse des pratiques éducatives - repère la pertinence et les limites des pratiques - a conscience des valeurs institutionnelles et associatives 	<p>Anime et régule la vie de groupe afin de susciter une dynamique structurante entre individu et collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - favorise un climat de coopération et de solidarité entre les individus, - garantit la place et la parole de chacun au sein du collectif, - œuvre à la transmission, à la compréhension et au respect des règles, assume l'autorité. <p>Soutient l'inscription des personnes dans l'organisation spatio-temporelle de la vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecte le rythme de chacun - accompagne l'alternance collectif - individu, - crée les conditions d'apprentissage des actes de la vie quotidienne - contribue à l'amélioration du cadre de vie <p>Construit et anime des activités dans les domaines des apprentissages, des loisirs, de la culture dans et hors de l'institution</p> <ul style="list-style-type: none"> - propose des activités de techniques éducatives comme support à une fonction de médiation, - prend en compte les contextes et les milieux dans lesquels ces activités s'inscrivent. <p>Favorise l'autonomie et la promotion des personnes et des groupes en créant des situations et des opportunités d'interaction avec l'environnement social.</p> <ul style="list-style-type: none"> - inscrit les personnes et les groupes dans une dimension citoyenne - pense et met en œuvre des situations " dedans et dehors " de l'établissement - favorise l'émergence de projet collectif, de coopération 	<p>Se situe et agit au sein d'une équipe pluri-professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - tient compte du projet et des missions institutionnels - identifie les différents acteurs et les instances - repère les statuts et fonctions. - connaît les politiques sociales et les cadres juridiques liés à son intervention. <p>Concourt à l'élaboration de l'action éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> - communique ses observations et ses remarques - rend compte de ses pratiques - produit des écrits professionnels, - assure un tutorat pour la formation des futurs professionnels <p>Participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions éducatives, dans le cadre d'un projet global</p> <ul style="list-style-type: none"> - repère les besoins, - prend en compte la place et le rôle de la famille et/ou des tutelles - définit des objectifs et moyens d'une action dans le cadre d'un projet plus global - organise et met en place - propose, évalue, réajuste et rend compte. <p>Appuie l'intégration en milieu ordinaire par des actions de soutien et de médiation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobilise les ressources de l'environnement et en favorise l'accès (école, monde du travail, de la culture et des loisirs ...)

MONITEUR EDUCATEUR – ANNEXE I : REFERENTIEL PROFESSIONNEL
1.3 : DOMAINES DE COMPETENCES

Domaine de compétences 1 – Accompagnement social et éducatif spécialisé

Instaurer une relation
Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
Animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service
Concevoir et mener des activités de groupe

Domaine de compétences 2 – Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé

Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif

Domaine de compétences 3 – Travail en équipe pluri-professionnelle

S'inscrire dans un travail d'équipe
Elaborer, gérer et transmettre de l'information

Domaine de compétences 4 – Implication dans les dynamiques institutionnelles

Etablir une relation professionnelle avec les partenaires
Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

MONITEUR EDUCATEUR – ANNEXE I : REFERENTIEL PROFESSIONNEL
1.3 : DOMAINES DE COMPETENCES

DOMAINE DE COMPETENCES 1	
Accompagnement social et éducatif spécialisé	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Instaurer une relation	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre en compte la situation de la personne ou du groupe - Savoir observer les attitudes et comportements des usagers - Savoir développer une écoute attentive et créer du lien - Savoir identifier et réguler son implication personnelle
Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe - Savoir repérer et respecter les déficiences, incapacités, handicaps et les facteurs qui font obstacle au parcours individuel des personnes - Savoir proposer et mettre en œuvre des activités susceptibles de permettre la progression de la personne aidée dans le respect de ses droits et aspirations - Savoir s'interroger et interroger les dimensions éthiques ou déontologiques impliquées dans les pratiques - Savoir favoriser l'expression et la communication
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective - Savoir utiliser des techniques de gestion de conflits - Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence
Animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir utiliser les actes de la vie quotidienne et de la vie collective comme support des apprentissages - Savoir repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées - Savoir prévenir et repérer les situations de maltraitance - Savoir inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne
Concevoir et mener des activités de groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir inventer et organiser des activités dans une visée socio-éducatives - Savoir analyser les besoins des personnes et contraintes des activités - Savoir élaborer, gérer et rendre compte du budget des activités menées - Savoir respecter le cadre juridique des activités

MONITEUR EDUCATEUR – ANNEXE I : REFERENTIEL PROFESSIONNEL
1.3 : DOMAINES DE COMPETENCES

DOMAINE DE COMPETENCES 2 <u>Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé</u>	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives	<ul style="list-style-type: none">- Savoir collecter des données et des observations- Savoir formaliser et restituer les éléments recueillis- Savoir évaluer ses actions dans le cadre du projet éducatif- Savoir réajuster son action en fonction de cette évaluation- Savoir faire des propositions pour l'élaboration du projet éducatif
Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif	<ul style="list-style-type: none">- Savoir mettre en œuvre des activités dans le respect du projet éducatif- Savoir prendre en compte les ressources, projets et réseaux internes et externes à l'institution- Savoir prendre en compte la place et le rôle des familles- Savoir anticiper les difficultés, ajuster et réguler les actions

MONITEUR EDUCATEUR – ANNEXE I : REFERENTIEL PROFESSIONNEL
1.3 : DOMAINES DE COMPETENCES

DOMAINE DE COMPETENCES 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
S'inscrire dans un travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none">- Savoir coopérer avec d'autres professionnels de son service, solliciter leur avis, leurs connaissances, leurs compétences- Savoir transmettre ses propres observations- Savoir confronter ses observations
Elaborer, gérer et transmettre de l'information	<ul style="list-style-type: none">- Savoir sélectionner des informations pour les transmettre en protégeant la vie privée des personnes ou le caractère confidentiel des informations saisies- Savoir traiter et conserver des informations- Savoir donner du sens aux informations pour une aide à la décision- Savoir argumenter des propositions- Savoir utiliser les nouvelles technologies- Savoir rédiger les comptes rendus des situations éducatives

MONITEUR EDUCATEUR – ANNEXE I : REFERENTIEL PROFESSIONNEL
1.3 : DOMAINES DE COMPETENCES

DOMAINE DE COMPETENCES 4 Implication dans les dynamiques institutionnelles	
COMPETENCES	INDICATEURS DE COMPETENCES
<p>Etablir une relation professionnelle avec les partenaires</p> <p>Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet</p> <p>Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir se présenter et présenter son service - Savoir accueillir - Savoir adapter son mode de communication aux différents partenaires - Connaître le cadre juridique et les missions de l'institution - Connaître le projet institutionnel et/ou associatif - Savoir identifier les différents acteurs - Savoir établir avec ces acteurs les relations nécessaires et justifiées par la mission confiée - Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes sociaux - Savoir capitaliser les expériences professionnelles - Savoir prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles - Savoir actualiser ses connaissances professionnelles - Savoir assurer une fonction de tutorat pour la formation des futurs professionnels

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé	<p>Epreuve : Présentation et soutenance d'une note de réflexion</p> <p>Evaluation des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe</p>	<p>Soutenance orale d'une note de réflexion. Avant de répondre aux questions du jury, le candidat présente de manière synthétique en 5 minutes environ sa note de réflexion d'une quinzaine de pages sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes.</p> <p>Evaluation par le site de stage des capacités du candidat à conduire des activités à destination d'un groupe sur la base des indicateurs des compétences « animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service » et « concevoir et mener des activités de groupe ». Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.</p>	<p>Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur Oral : coefficient 1 Ecrit : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)</p> <p>Evaluation organisée en cours de formation : Coefficient : 1</p>
Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
<p>Epreuve terminale : évaluer les capacités de réflexion du candidat sur l'accompagnement éducatif et social.</p> <p>Epreuve en cours de formation : évaluer les capacités d'animation du candidat</p>	<p>Etablir une relation Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités Assurer une fonction de repère et d'étayage</p> <p>Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service Concevoir et mener des activités de groupe</p>	<p>Epreuve terminale : Epreuve orale d'une durée de 20 minutes</p> <p>Lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, des activités conduites par le stagiaire et de la formalisation qu'il en fournit. Cette évaluation est réalisée à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.</p>	<p>2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)</p> <p>Référent professionnel + responsable hiérarchique</p>

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
<p>DC2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé</p>	<p>Epreuve : Entretien avec 2 membres du jury portant sur la formation pratique</p>	<p>Entretien avec 2 membres du jury qui porte sur l'expérience de stage du ME à partir du dossier de stages comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les projets de stages du ME - les évaluations des stages réalisées par les terrains de stage - le compte rendu de la visite de stage - un écrit du ME pour chaque stage rendant compte de sa participation à la mise en œuvre du projet éducatif (environ 5 pages) 	<p>Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur</p>

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
<p>Epreuve terminale : déterminer si le candidat a su construire au cours de sa formation un positionnement professionnel.</p>	<p>Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif</p>	<p>entretien 30 minutes</p>	<p>2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)</p>

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC3 : Travail en équipe pluri-professionnelle	Entretien à partir d'un dossier thématique	Entretien à partir d'un dossier, élaboré par le candidat, se rapportant à un domaine professionnel abordé sous divers angles Le dossier ne devra pas excéder 20 pages.	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur Oral : coefficient 1 Dossier support : coefficient 1 (note attribuée avant l'audition du candidat)
	Evaluations des capacités du candidat travailler en équipe pluri-professionnelle	Evaluations par un site de stage des capacités du candidat à travailler en équipe pluri-professionnelle sur la base des indicateurs de la compétence « s'inscrire dans un travail d'équipe ». Détermination des notes effectuée à partir des évaluations, conjointement et paritairement par des référents professionnels et des formateurs.	Evaluation(s) organisée(s) en cours de formation Coefficient 1

Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : Evaluer les capacités du candidat à réunir des informations pertinentes sur un domaine professionnel donné et à les mettre en forme	Elaborer, gérer et transmettre de l'information	Epreuve terminale : Epreuve orale d'une durée de 20 min	2 interrogateurs (n'ayant pas de lien avec le candidat notamment durant sa formation théorique ou pratique)
Epreuve en cours de formation : Evaluer les capacités du candidat à travailler en équipe pluri-professionnelle	S'inscrire dans un travail d'équipe	Lors d'un entretien oral, évaluation, réalisée sur le terrain, à partir d'une grille fournie dans le livret de formation.	Référent professionnel + responsable hiérarchique

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur – Annexe II - Référentiel de Certification

Domaine de compétences	Intitulé de l'Epreuve	Type d'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve
DC4 : Implications dans les dynamiques institutionnelles	Epreuve : Epreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles Composition sur le cadre institutionnel et la position du ME	Etude d'une situation proposée au candidat relative aux politiques sociales et aux cadres juridiques et institutionnels (20 lignes maxi). Les principaux axes de réponses attendus sont indiqués au candidat (cadres réglementaires, partenaires identifiés, incidences financières, buts poursuivis etc...) Le candidat aura le choix entre deux situations proposées. Evaluation d'un écrit sur le repérage du cadre institutionnel et la position du ME par rapport aux missions de l'institution à partir d'une expérience de terrain (stage ou exercice professionnel)	Epreuve en centre d'examen organisée par le Recteur coefficient 1 Evaluation organisée en cours de formation : Coefficient 1
Objectifs de l'épreuve	Compétences repérées	Modalités de l'épreuve	Interrogateurs ou correcteurs
Epreuve terminale : Connaissance des politiques sociales, des cadres juridiques et institutionnels de l'action sociale	Etablir une relation professionnelle avec les partenaires Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	Epreuve écrite d'une durée de 1 heure 30	1 correcteur
Epreuve en cours de formation : Vérifier les capacités du candidat à se déterminer et à se positionner de façon argumentée dans les dynamiques institutionnelles	Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques	Epreuve organisée par l'établissement de formation en fonction de son projet pédagogique	

VAE – MONITEUR EDUCATEUR - ANNEXE IV

Tableau d'allègements et de dispenses des domaines de formation

Diplômes détenus par le candidat	Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale	Baccalauréat professionnel services de proximité et vie locale	Baccalauréat professionnel services en milieu rural	BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
Domaines de formation							
DF 1 Accompagnement social et éducatif spécialisé				<i>Allègement</i>			<i>Allègement</i>
DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	Dispense				<i>Allègement</i>		<i>Allègement</i>
DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	<i>Allègement *</i>	Dispense*	Dispense	Dispense	<i>Allègement</i>	<i>Allègement</i>	<i>Allègement</i>
DF 4 Implications dans les dynamiques institutionnelles	Dispense	<i>Allègement</i>	<i>Allègement</i>	<i>Allègement</i>	<i>Allègement</i>		<i>Allègement</i>

* uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté »

* les allègements concernent uniquement la formation la formation

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.